



Fiche 5.2 : Le plan de circulation

? De quoi parle-t-on ?

Un plan de circulation est un document qui définit les règles de circulation pour les personnes et les véhicules afin de prévenir les risques liés. Il doit tenir compte de la conception de l'établissement, de l'historique en matière d'accidents et d'incidents recensés, des risques potentiels identifiés dans le cadre du document unique.

? Pourquoi organiser la circulation en entreprise ?

Enjeux d'efficacité :

Optimiser la circulation des personnes et des véhicules.

Enjeux de sécurité :

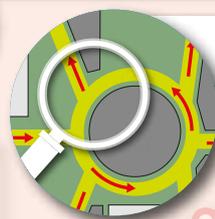
Limiter le risque de collision entre piétons, poids lourds, véhicules légers et engins de manutention.

Créer un plan de circulation :

1 Réaliser un plan de l'entreprise sur papier ou avec un outil de modélisation.



Consulter les utilisateurs/ salariés et prestataires extérieurs et prendre en compte leurs besoins pour garantir un plan de circulation adapté et respecté.



Identifier les déplacements en véhicule et à pieds qui seront réalisés, stationnement minute, stationnement permanent, nombre de places nécessaires, etc.



Ne pas hésiter à envisager plusieurs scénarios possibles et identifier les points forts et points faibles de chaque maquette.

2 Afficher à l'entrée de votre site le plan de circulation



Mettre en place le panneau du plan de circulation à l'entrée de l'entreprise
Dimension préconisée : 2 m x 3 m minimum à orienter en fonction de la position physique du visiteur



Pour plus d'informations :

Des outils et de la méthodologie :

Outil de réalisation de plan INRS <http://logistique-mavimplant.inrs.fr/>

Tracer vos idées et vos commentaires sur une maquette.

CARSAT Centre Ouest : les consignes de circulation

http://www.carsat-centreouest.fr/carsatpubv2/attachments/article/127/npp1_plan.pdf



Fiche 5.2 : Le plan de circulation

Avant la réalisation d'un plan de circulation

Il faut s'assurer de la pertinence des traçages au sol et des déplacements sur le site.



Penser à projeter les évolutions possibles de l'entreprise : agrandissement et construction de futurs locaux.

Bonnes pratiques de conception - circulations extérieures :



Séparer les flux des véhicules légers et poids lourds, les zones expédition/réception, des aires de parkings et de circulation piétonne.



Définir un sens de circulation des poids lourds « antihoraire » pour faciliter la mise à quai à main gauche.



Concevoir des parkings pour véhicules légers permettant de se garer en marche arrière.



Positionner le portail d'entrée en recul pour éviter le blocage de la circulation sur la voie publique par les poids lourds.



Installer un éclairage des parkings à 20 lux, des zones de croisement à 100 lux au niveau du sol en accentuant le contraste.



Pour plus d'informations :

ED 975 La circulation en entreprise - INRS

ED 6002 Conception de l'organisation des circulations et des flux dans l'entreprise

Fiche 5.2 Pour la conception et rénovation des lieux de travail et de circulation

DÉVELOPPER
LA FORMATION TRANSPORT
ET LOGISTIQUE

